

www.ici-grenoble.org

La Grevue de presse

Une revue de presse de Grenoble et de ses environs

Décembre 2015



*Que s'est-il passé à Grenoble et dans ses environs en décembre 2015 ?
L'association Ici Grenoble vous propose une sélection d'événements
marquants glanés dans la presse locale.*

*(Les sources sont entre parenthèses)
[Les éventuels commentaires sont encadrés]*

* * *

L'élection régionale invalidée ?

L'élection de Laurent Wauquiez à la tête de la Région Auvergne-Rhône-Alpes va-t-elle être invalidée ? Deux plaintes ont été déposées contre un possible détournement de fichiers informatiques appartenant à des organismes publics, dont les Chambres d'agriculture. De quoi s'agit-il exactement ?

Quelques jours avant les élections du 6 et 13 décembre, la quasi-totalité des agriculteurs et agricultrices de la Région ont reçu une lettre de Laurent Wauquiez. Ce dernier y dénonce les politiques environnementales menées par les [« ayatollahs écologistes »](#), une expression lourde de sens après les attentats du 13 novembre.

Pour faire parvenir son courrier, Laurent Wauquiez semble avoir récupéré indûment des fichiers informatiques appartenant à des organismes publics, dont des Chambres d'agriculture, à des fins de communication électorale. Une telle pratique est interdite par le Code pénal. Elle peut remettre en question une élection.

Les plaintes ont été déposées par Jean-Jack Queyranne, ancien président de Région PS, et Jean-Luc Flaugère, président de la Chambre régionale d'agriculture de Rhône-Alpes.

[Pour en savoir plus sur cette affaire, nous vous recommandons l'article de Reporterre, [Laurent Wauquiez, l'homme qui insulte les écologistes](#). Par ailleurs, un texte de fond sur Laurent Wauquiez, son parcours, son programme et son idéologie, sera prochainement publié sur Ici Grenoble].

(Reporterre, 16/12/15)

Des légumes, pas du gazon

Avis aux "ayatollahs écologistes" : la ville de Grenoble prolonge son opération "jardinons nos rues" et "verger collectif". 200 000 € sont inscrits au budget 2016 pour accompagner les Grenoblois-es souhaitant utiliser des pelouses du domaine public pour planter des légumes ou des arbres fruitiers. Les habitant-e-s devront pour cela signer une charte précise, notamment sur la non utilisation de produits chimiques. L'installation des potagers pourra être intégralement pris en charge par la ville.

(Dauphiné Libéré, 21/12/15)

* * *

Encore un grave accident de chasse

Chasse : la série noire continue. Le 17 décembre, un chasseur a été grièvement blessé par le tir d'un autre chasseur, à Saint-Michel-les-Portes (Trièves). L'auteur du coup de feu aurait expliqué « *avoir visé un sanglier* ».

Rappelons que le 10 octobre, un jeune étudiant de 20 ans, Samuel, était tué par un chasseur sur un chemin de randonnée près de Revel. Quelques jours plus tôt, à Cordéac, trois chasseurs étaient sérieusement blessés par le tir accidentel d'un autre chasseur.

L'année dernière, l'Isère avait déjà connu trois graves accidents. Le 8 novembre 2014 à Succieu, un chasseur était grièvement blessé par un éclat de balle ayant « *ricoché sur un arbre* ». Un mois plus tôt à Chélieu, un chasseur était blessé à la tête par le tir d'un autre chasseur. Un accident encore plus grave survenait fin octobre 2014 dans le marais des Avenières. Lors d'une sortie organisée par le centre socioculturel du village, un accompagnateur et un enfant de quatre ans et demi étaient blessés par des tirs. L'enfant prit notamment un plomb dans la tête. Il survécut grâce à une opération chirurgicale très délicate. Le chasseur, lui, prit la fuite.

Trois jours après l'accident du 17 décembre, le Dauphiné Libéré publiait un grand encart de la Fédération de Chasse. Des condoléances pour la famille de Samuel et des victimes de la chasse ? Des propositions de réformes comme l'interdiction de chasse sur les chemins fréquentés ? un jour sans chasse le week-end ? ou encore la publication systématique des plans de chasse sur les panneaux d'affichage public ? Non. Une publicité présentant les 119 000 chasseurs de la Région comme une ressource économique majeure et comme autant d'« *éco-citoyens [...] engagés en faveur de l'environnement.* »...

[Combien faudra-t-il de morts et de blessés graves pour que des mesures radicales soient prises concernant la chasse en France ?]

(Dauphiné Libéré, 18/10/15, 13/09/15, 20/09/15, 10/11/14, 12/10/14, 27/10/14, 18/12/15, 20/12/15)

* * *

Le magasin pour rien

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Eybens a créé un "magasin pour rien". Kezako ? C'est une boutique où tout le monde peut venir y déposer ou prendre des objets en bon état. Tout est gratuit, mais chaque client-e ne peut prendre que trois objets par visite. Cette zone de gratuité est ouverte à toute personne de l'agglomération grenobloise. On peut y venir même si on n'apporte pas d'objets à donner.

Le magasin pour rien est situé au 3 rue du Gerbier, à Eybens. Il est ouvert le mardi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h. Plus d'infos au 04 76 24 63 69.

(Dauphiné Libéré, 22/12/15)

État d'urgence : trois arrestations abusives ?

Mardi 15 décembre, une manifestation contre l'état d'urgence était organisée à Grenoble, à l'initiative du [Centre d'Informations Inter-Peuples](#). Plus de deux cents personnes répondaient à l'[appel](#) soutenu par près de 30 organisations iséroises. La manifestation s'est transformée en marche dans le centre-ville. Au moment de la dispersion, trois personnes ont été interpellées par la police, dont deux syndicalistes de l'Union Syndicale [Sud-Solidaires](#).

Les trois manifestants ont été arrêtés par des policiers en civil, non sans quelques coups de poing, de pied et griffures. Ils sont restés, pour deux d'entre eux, une vingtaine d'heures en garde à vue. Ils sont poursuivis chacun pour « *port d'arme [un couteau suisse] et participation à un attroupement avec cette circonstance qu'il dissimulait tout ou partie de son visage afin de ne pas être identifié* », ainsi qu'un refus de photo, empreinte et fichage ADN. Ils sont convoqués à comparaître au Tribunal de Grande Instance de Grenoble le lundi 7 mars prochain.

Pour protester contre l'état d'urgence et ces arrestations abusives, une fête de rue est organisée le mercredi 13 janvier à 18h devant la gare de Grenoble.

(Dauphiné Libéré, 17/12/15 ; Observations de membres d'Ici Grenoble présents)

* * *

Affaire Tardy : ça chauffe à Meylan

À quelques semaines de l'ouverture du procès de l'ancienne maire de Meylan Marie-Christine Tardy, la tension monte. Lors du conseil municipal de décembre, un collectif d'habitant-e-s a demandé au nouveau maire Damien Guiguet de se porter partie civile dans cette affaire, « *afin d'accéder au dossier et d'évaluer le préjudice pour la commune* ».

Après des discussions animées, un vote a finalement eu lieu. 31 conseillers municipaux sur 33 ont voté pour que la mairie se porte partie civile. Damien Guiguet n'a pas souhaité prendre part au vote. Or sans son accord, la commune ne peut pas se porter partie civile.

Par ailleurs, la mairie a refusé de publier un article critique sur l'affaire Tardy dans le journal de Meylan. Motif ? « *Trop polémique* ». Le journal est donc publié avec un encart vide correspondant à l'espace destiné à l'opposition municipale qui était à l'origine de l'article en question.

Rappelons que Marie-Christine Tardy, membre du parti Les Républicains, est soupçonnée de "[prise illégale d'intérêt](#)". L'affaire porte sur trois grandes opérations immobilières à Meylan entre 2007 et 2012. Marie-Christine Tardy pourrait avoir favorisé certains promoteurs immobiliers et le cabinet d'architectures de son mari lors de l'attribution de ces marchés publics. Les opérations immobilières représenteraient au total plus d'un million d'euros.

Que répondent Marie-Christine Tardy et son mari à ces accusations ? Pour l'instant, ils semblent nier les faits. Marie-Christine Tardy affirme qu'elle ne pouvait favoriser son mari architecte car elle ne savait pas qu'il travaillait sur sa commune. L'époux affirme qu'il n'a jamais parlé de ses projets à sa femme.

Marie-Christine Tardy a démissionné de ses fonctions de maire en septembre, officiellement pour des raisons de santé.

Le procès est prévu pour le 9 février au tribunal correctionnel de Grenoble.

(Dauphiné Libéré, 26/11/15, 16/09/15, 02/05/13, 04/07/15, 20/08/15, 16/12/15 ; Le Point, 24/07/13 ; France 3, 04/07/15)

Scandale des Pompes Funèbres Intercommunales : suite et fin ?

Affaire scabreuse, encore : l'été dernier, le Parquet de Grenoble lançait une enquête pour "abus de biens sociaux" concernant les Pompes Funèbres Intercommunales de l'agglomération grenobloise (PFI, cimetière de la Tronche). Cette enquête faisait suite à la publication d'un [rapport de la Chambre régionale des comptes](#) pointant du doigt un certain nombre de dépenses aux PFI entre 2008 et 2012. Quelques exemples :

- Le salaire de la directrice des PFI, Corinne Loiodice, dépasserait les 20 000 euros brut par mois.
- Les salaires des 70 employés auraient augmenté de 2%, tandis que ceux de la direction auraient augmenté de 25%.
- Plusieurs membres de la Direction des PFI auraient perçus près de 80 000 euros de primes.
- Certains dirigeants seraient locataires de logements de fonction aux loyers particulièrement bas.

Précisons que les PFI sont une société d'économie mixte dont la Métro est actionnaire à hauteur d'environ 79%.

L'enquête vient finalement d'être classée "sans suite". Motif ? Selon le Parquet de Grenoble, « *il apparaît qu'il n'y a rien de pénal dans ce dossier et que tout le monde était au courant de la manière dont cette entreprise fonctionnait* ».

Suite aux révélations de ce scandale financier, la Métro a cependant pris quelques mesures. L'ancienne directrice a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1er janvier. C'est désormais le Conseil d'Administration des Pompes Funèbres qui nommera les directeurs adjoints et fixera leurs rémunérations, et non plus le Directeur Général. Les membres du Comité d'Entreprise seront désormais invités au Conseil d'Administration comme le prévoit le code du travail, ce qui n'était pas le cas précédemment. Le futur directeur n'aura plus de logement de fonction. Enfin, selon le président de la Métro, « *il y aura le retour à une rémunération à des niveaux plus décents, avec un plafond fixé à 100 000 euros bruts annuels [soit plus de 8000 euros par mois...]. Le principe d'une part variable du salaire indexée sur le chiffre d'affaires de la SEM a été exclu, pour des raisons d'éthique.* »

Les Pompes Funèbres Intercommunales disposent de 90% de "parts de marché" des services funèbres dans l'agglomération. Elles vendraient environ 3 000 cercueils et cérémonies par an, pour un chiffre d'affaires d'environ 9 millions d'euros.

(*Dauphiné Libéré*, 15/12/15, 20/12/15, 04/07/15 ; *France 3*, 29/06/15 ; *France Bleu*, 26/06/15)

* * *

15 mètres pour s'arrêter

S'agit-il de faire baisser le chiffre d'affaires des Pompes Funèbres ? 14 et bientôt 43 des 49 communes de l'agglomération grenobloise vont limiter la vitesse des voitures à 30km/h en 2016. C'est déjà le cas à Grenoble depuis le premier janvier, à l'exception des Grands Boulevards et des autres grands axes.

À ce propos, combien y-a-t-il de voitures à Grenoble ? Environ 66 000 en 2012, selon les dernières statistiques disponibles de l'INSEE. 35% des ménages grenoblois n'auraient pas de voiture. 51% auraient une seule voiture, 12% deux voitures et 1% trois voitures ou plus.

Pour info, une voiture roulant à 30km/h met environ 15 mètres pour s'arrêter.

(*Dauphiné Libéré*, 22/12/15 ; *ADES*, 11/12/15)

Crise du Chambon : EDF en partie responsable ?

Une fois n'est pas coutume, le journal *Le Postillon* lance un pavé dans la mare. Ou plutôt, un pavé dans le lac. Témoignages à l'appui, il affirme que l'effondrement d'une partie de la montagne dans le lac du Chambon pourrait être le résultat de mauvais choix d'EDF dans sa gestion du barrage.

L'enquête décrit l'histoire du barrage du Chambon, les impacts probables de la récente vidange prolongée du lac sur la déstabilisation des berges, une certaine culture du secret parmi les géologues officiels et au sein d'EDF. L'enjeu est de taille : si la responsabilité de l'entreprise EDF était avérée, serait-ce toujours l'argent public qui financerait les 33 millions d'euros prévus pour la construction d'une route de secours et d'un tunnel de dérivation pour relier La Grave au Bourg d'Oisans ?

Le précédent dossier sulfureux publié par *Le Postillon*, les coulisses de Clinatex, n'a soulevé aucune réaction notoire des médias et élus locaux. Qu'en sera-t-il pour "l'affaire du Chambon" ?

(*Le Postillon*, hiver 2015-2016)

* * *

Une action contre les jouets sexistes

Quelques jours avant Noël, l'association 'Osez le féminisme Isère' a organisé une action contre les jouets sexistes. Où ? Devant le magasin King Jouet de Meylan. Six militant-e-s ont diffusé des textes interpellant les parents et la direction du magasin sur le fait que les jeux de construction et les jeux scientifiques sont davantage proposés aux garçons, tandis que les jeux qui renvoient à la sphère domestique sont plus souvent offerts aux filles. « *Ces jouets genrés enferment les enfants dès le plus jeune âge dans un schéma.* » Certains parents semblaient ouverts à ces réflexions.

[Sur ce sujet, nous vous recommandons le manifeste *Contre les jouets sexistes* publié aux éditions L'échappée, ou les travaux de l'association [Labelle](#). Cette association propose en particulier une liste d'albums illustrés non sexistes pour les enfants.]

(*Dauphiné Libéré*, 15/12/15)

* * *

Un nouveau squat d'activités : le Parpaing-Paillette

Le Parpaing-Paillette est un squat politique, d'habitation et d'activités, qui a ouvert ses portes en septembre dernier au 104 avenue Ambroise Croizat, à Saint-Martin-d'Hères. Après plusieurs semaines d'installation, le collectif lance désormais une foule d'activités publiques : projections de films, ateliers de danse, ateliers cuisine, bal folk, yoga, soirée-jeux, batucada, discussions politiques, etc.

Vous trouverez le programme des activités sur le [site du Parpaing-Paillette](#).

(Indymedia Grenoble, décembre 2015)

* * *

Les MJC sous tension

Ces dernières semaines ont été particulièrement stressantes pour de nombreuses MJC de Grenoble. La mairie de Grenoble a décidé une « remise à plat » des subventions allouées aux MJC et aux maisons de l'enfance. 20 associations sont concernées, pour une subvention globale d'environ 4,5 millions d'euros par an.

Pour l'adjointe au maire Elisa Martin : « *Quand nous sommes arrivés aux commandes, on a hérité d'une situation incompréhensible sur la répartition des subventions. Certaines structures pouvaient recevoir le double du montant des autres, alors qu'elle avaient moins d'activités, alors qu'elles recevaient moins d'enfants. D'autres étaient, au contraire, complètement sous-financées. Pourquoi ? Impossible de le savoir...* »

La mairie affirme qu'elle va revoir les dotations en fonction du taux d'activités, tout en prenant en compte les spécificités de chaque MJC.

Plusieurs associations protestent avec vigueur contre ces mesures. Ainsi, le centre social Chorier-Berriat organisait une "semaine morte" la semaine du 7 décembre. Le centre proteste contre la suppression d'un tiers des subventions en moins de deux ans, soit 60 000 euros. Son président dénonce un « *dialogue de sourds* » avec la mairie de Grenoble, une « *co-construction de façade* ».

(*Dauphiné Libéré, 08/12/15*)

* * *

L'union fait la force

Le 9 décembre, une trentaine de locataires se sont invités à l'agence locale d'Actis, avenue Paul-Cocat, dans le quartier Teisseire. Sur l'air de "Petit papa Noël", le groupe s'est mis à chanter :

« *Petit papa Actis,
Quand est-ce que tu isolés nos vitres ?
On a si froid à l'intérieur,
Donne-nous un peu de chaleur.* »

Le directeur des services de proximité d'Actis s'est rapidement déplacé et a promis de « *regarder le budget de remplacement des vitres d'Actis à Teisseire, et le faire augmenter autant que possible* ». Un rendez-vous pour étudier la situation en détails a été pris.

Cette action était organisée avec l'[Alliance citoyenne](#). Ce mouvement s'inspire de la [Méthode Alinsky](#), du nom d'un militant célèbre pour l'organisation de luttes collectives dans les années 60 aux États-Unis.

(*Dauphiné Libéré, 12/12/15*)

À bientôt pour la prochaine Grevue de presse !

Pour la recevoir, inscrivez-vous à notre [Lettre d'informations](#).